HAL
open science

L'acquisition des temps en français par les apprenants sinophones

Yijie Zhang

To cite this version:

Yijie Zhang. L'acquisition des temps en français par les apprenants sinophones. Sciences de l'Homme et Société. 2014. dumas-01041346

HAL Id: dumas-01041346

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01041346

Submitted on 23 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'acquisition des temps en français par les apprenants sinophones

Zhang

Yijie

Sous la direction de Jean-Pierre Chevrot, Mariarosaria Gianninoto

UFR LLASIC

Mémoire de master 1 recherche - 15 crédits - Sciences du Language

Spécialité : Français langue étrangère

Année universitaire 2013-2014

L'acquisition des temps en français par les apprenants sinophones

Zhang

Yijie

Sous la direction de Jean-Pierre Chevrot, Mariarosaria Gianninoto

UFR LLASIC

Mémoire de master 1 recherche - 15 crédits - Sciences du Language

Spécialité : Français langue étrangère

Année universitaire 2013-2014

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Chevrot, le directeur de mon mémoire pour m’accompagner dans la conduite du sujet de mon mémoire, et pour m’avoir fourni des dossiers de référence et Mme. Mariarosaria Gianninoto, la codirectrice de ce travail, qui m’a beaucoup aidé dans la partie concernant le chinois. Ils m'ont donné des conseils et des commentaires précieux tout au long de la rédaction de ce travail, qui m’ont permit d’avoir une nouvelle vision sur le système aspecto-temporel et d’approfondir mes connaissances en cette matière.

Mes sincères remerciments vont également à ma famille et à mes amis qui me soutiennent au cours de ce travail.

UNIVERSITE Stendhal GRENOBLE 3

Déclaration anti-plagiat

Document **à scanner** après signature
et **à intégrer** au mémoire électronique

D CLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : ZHANG

PRENOM : Yijie

DATE : 22-06-2014 SIGNATURE : [redacted]

Table des matières

Remerciements 4
Table des matières 5
Introduction 8
Chapitre 1. Le système aspecto-temporel du français 9
1.1 Les modes 9
1.1.1 Les modes et modalités 9
1.1.2 Le conditionnel 11
1.1.3 L'indicatif 12
1.2 Les aspects 14
1.2.1 Le concept d'aspect 14
1.2.2 Les aspects dans la langue française 14
1.2.3 Les moyens indiquant l'aspect 16
1.2.4 L'aspect des temps de l'indicatif 18
1.3 Les temps 20
1.3.1 L'ambiguïté du « temps » 20
1.3.2 Le passé composé 20
1.3.2.1 Accompli du présent 21
1.3.2.2 Antériorité par rapport au présent 21
1.3.2.3 Temps du passé 22
1.3.3 Les temps du passé, du présent et du futur de l'indicatif 22
Chapitre 2. Le système aspecto-temporel du chinois 25
2.1 La présentation des langues chinoises 25
2.2 Le chinois mandarin 25
2.3 Le système aspecto-temporel du chinois mandarin 26
2.3.1 L'expression linguistique du temps en chinois mandarin 26
2.3.1.1 Les noms temporels 27
2.3.1.2 Les noms spatio-temporels 28
2.3.1.3 Les adjectifs démonstratifs + noms (ou numéraux + classificateurs) 28
2.3.1.4 Le connecteur « ...的时候 » (…*de shi2hou*) 29
2.3.1.5 Les prépositions temporelles 30
2.3.1.6 Les adverbes temporels 30
2.3.1.7 Les verbes auxiliaires 33
2.3.2 L'expression linguistique de l'aspect en chinois mandarin 34
2.3.2.1 Les trois suffixes 35
2.3.2.2 La forme négative 不 *bu4* /没有 *mei2* 39
Chapitre 3. L'acquisition des expressions temporelles en langue étrangère par les apprenants sinophones 41
3.1 Les caratéristiques d'apprentissage par des adultes sinophones de français 41

3.2 L'acquisition de l'aspect en langue maternelle et en langue étangère 43
Conclusion 46
Bibliographie 47

Introduction

Ce mémoire a pour objectif de comparer les systèmes aspecto-temporels du mandarin et du français, afin de trouver l'origine des difficultés des apprenants chinois dans l'acquisition des temps du passé du français.

Mon expérience personnelle est à l'origine de ce mémoire. J'ai commencé mes études de langue dans le département de français de l'Université des langues étrangères de Dalian en 2008. Puis, j'y ai fait un stage en tant qu'assistante d'enseignement. Durant le stage, j'ai remarqué que malgré les explications grammaticales données par les enseignants, les étudiants chinois, même de niveaux avancés, commettaient des erreurs récurrentes. Parmi ces erreurs, celles concernant les temps occupaient une place importante. Les apprenants avaient des difficultés à maîtriser la conjugaison et la concordance des temps. Moi-même, en tant que sinophone, j'ai rencontré aussi de nombreuses difficultés lors de mon apprentissage des temps. J'ai donc décidé de consacrer mon mémoire à l'acquisition du système temporel du français.

Ce travail cherche à montrer les différences dans le fonctionnement du système des temps en chinois mandarin et des temps en fançais dans une perspective contrastive. A la différence de la complexité du système temporel du français, le chinois est une langue à morphologie pauvre. Le verbe chinois ne connaît pas de conjugaison. Nous comparons les systèmes temporels des deux langues ainsi que les théories des linguistes français et chinois sur le temps et l'aspect.

Ce mémoire comporte trois parties : un chapitre sur la description du système aspecto-temporel du français, un chapitre descrivant le système temporel du chinois, un chapitre consacré à l'acquisition des temps d'une langue étrangère par les apprenants sinophones.

Chapitre 1. Le système aspecto-temporel du français

Le verbe ne forme pas une catégorie grammaticale au sein de toutes les langues. La distinction entre les verbes et les noms en chinois n'est pas très claire : certains termes peuvent appartenir à la catégorie du nom et de même à celle du verbe selon le contexte où ils figurent (Lazard, 1984). De plus, les langues sinitiques étant les langues analytiques, nous verrons dans le deuxième chapitre que le verbe en mandarin ne présente pas de variations de forme.

Par contre, le verbe en français, opposé au nom par la distribution (déterminant + nom *vs* sujet + verbe) et la morphologie, est un mot variable qui se conjuge selon les catégories morphologiques de la personne, du nombre, du mode, du temps, de l'aspect et de la voix (Riegel, Pellat & Rioul, 1999).

La personne du verbe français est déterminée par son actant. Le verbe du français se conjuge en trois personnes, sauf les verbes impersonnels tels que *falloir*, *pleuvoir*. La catégorie de la personne impliquant celle du nombre, la conjugaison du verbe connaît une opposition entre le singulier et le pluriel. Et quant à la voix qui indique le type de relation existant entre le sujet et l'objet, nous distinguons les tournures active et passive (Riegel et al., 1999). De plus, le mode, l'aspect et le temps constituent les trois catégories les plus étroitement liées à l'interprétation des formes verbales. Ces trois cadres de classement imbriqués, qui causent de grandes difficultés dans l'acquisition des temps verbaux du français chez les apprenants sinophones, font l'objet de notre recherche (Riegel et al., 1999). Nous analyserons les concepts des modes, des aspects et des temps dans les pages suivantes.

1.1 Les modes

1.1.1 Les modes et modalités

Avant d'envisager la définition du mode, il convient d'introduire celle de la modalité. Ces deux concepts sont tellement proches que beaucoup les confondent. A la fin du XIXe siècle (Bréal, 1897), les grammairiens ont commencé à essayer d'expliquer la relation entre mode et modalité. Le terme « modalité », forgé par Charles Bally (1965), a pour origine le mot *modal*. Il désigne « l'ensemble de formes permettant au locuteur d'indiquer la manière

dont il envisage le contenu de son énoncé » (*Larousse*, 1986). Le doute, le souhait, la crainte, la volonté appartiennent aux modalités. Une même modalité peut s'exprimer par de différents moyens : des marques prosodiques ; des verbes modaux (pouvoir, devoir, falloir, vouloir…) ; des adverbes (peut-être, sans doute, heureusement…) ; des modes (le subjonctif, l'impératif…) ; des temps (le futur simple, l'imparfait…) et l'ordre des éléments de l'énoncé.

Le « mode », mot de genre masculin, étymologiquement identique au mêm mot de genre féminin, est issu du latin *modus*. Ce terme apparaît en français au XVIe siècle pour désigner une catégorie de verbes avec un contenu temporel (Babel, 2006). En s'appuyant sur la notion de modalité, le mode est un des moyens exprimant l'attitude du sujet à l'égard de son énoncé. Dans la langue française, on distingue cinq modes dont trois sont qualifiés de personnels : l'indicatif, le subjonctif et l'impératif ; deux d'impersonnels : l'infinitif et le participe (Riegel et al., 1999).

L'indicatif présente le procès dans la réalité ; le subjonctif apprécie le procès dans sa virtualité et l'impératif présente le procès sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière (Riegel et al., 1999). Un même mode peut indiquer des modalités différentes. Le subjonctif peut exprimer la volonté, le souhait, le doute, la crainte : *Je veux/souhaite/doute/crains qu'il vienne*. Ces différentes modalités sont ici déterminées par le verbe principal. Inversement, aucune modalité pourrait s'exprimer par les modes impersonnels : l'infinitif et le participe. En outre, même si un mode contribue à exprimer une modalité, il existe encore des cas où il lui faut fonctionner avec d'autres éléments pour obtenir cet effet. Par exemple : « la modalité d'incertitude se manifeste par un verbe au conditionnel en corrélation avec l'expression d'une hypothèse, le plus souvent formulée dans une subordonnée introduite par *si* : *Si j'étais riche, je serais heureux*. » Donc, il n'existe pas une relation biunivoque entre mode et modalité : le français est une langue où à chaque modalité ne correspondrait pas à un seul mode de verbe (Riegel et al., 1999).

Les linguistes considèrent que ces cinq types de tiroirs verbaux relèvent de la catégorie du mode, mais l'appartenance du conditionnel fait l'objet de discussions. Le conditionnel est traditionnellement considéré comme un mode à part entière. Pourtant, il est traité aujourd'hui par les grammairiens comme un temps de l'indicatif.

1.1.2 Le conditionnel

Dans ce mémoire, nous adopterons le point de vue que le conditionnel est un temps de l'indicatif. Et voici les raisons :

En premier lieu, Wagner (1939) a souligné que, d'un point de vue étymologique, le conditionnel était un temps : il s'agissait à l'origine d'une forme de l'indicatif (cité par Abouda : 1997).

En deuxième lieu, sur le plan morphologique, la forme verbale du conditionnel présente son lien avec à la fois l'imparfait et le futur, deux temps qui relèvent de l'indicatif. Il est formé par un radical suivi de deux éléments portant des informations « grammaticales » sur le mode et le temps : la marque *-r-* du futur simple et les désinences de l'imparfait (*-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*) (Riegel et al., 1999). Cette formation explique une des deux séries d'emplois du conditionnel : il peut indiquer le futur et s'emploie souvent avec un temps du passé (Riegel et al., 1999). Le conditionnel a une valeur temporelle. Il peut exprimer un événement postérieur à un repère temporel qui se situe dans le passé par rapport au point d'énonciation : *Je pense qu'il pleuvra / Je pensais qu'il pleuvrait*. Le procès indiqué au futur et celui du conditionnel partagent l'idée de postériorité par la marque *-r-* (Riegel et al., 1999). Et leurs désinences différentes indiquent leurs rapports au point d'énonciation : « celle de l'imparfait (*-ait*) marque le procès dans le passé. Donc, certains grammairiens donnent une autre appellation au conditionnel, futur du passé. Le procès au conditionnel peut être situé après le moment où le locuteur parle, autrement dit, le point d'énonciation : *Je pensais qu'il pleuvrait demain*. Pour prendre cette valeur temporelle – futur du passé –, le conditionnel doit s'employer avec un temps du passé. La structure de la phrase est donc le plus couramment : proposition principale à un temps passé suivie d'une subordonnée au conditionnel » (Riegel et al., 1999).

Comme le futur, le conditionnel peut prendre la valeur modale. Certains linguistes proposent de traiter le conditionnel comme un temps connaissant des valeurs modales (Riegel et al., 1999). Même si les temps (tels que le futur, l'imparfait) ont aussi des valeurs modales dans certains cas, nous n'admettons pas qu'ils appartiennet au mode. Un événement envisagé dans l'avenir, indiqué au futur, se présente comme certain, tandis que le conditionnel le montre hypothétique (Riegel et al., 1999). Guillaume (1929) les distingue en appellant le futur

comme futur catégorique et le conditionnel comme futur hypothétique : « le futur catégorique réduit presque complètement la part d'incertitude liée à tout événemnt d'avenir, il s'agit du probable, de l'éventuel; en revanche, le futur hypothétique comporte le maximum d'incertitude, il s'agit de l'hypothèse ou de l'irréel » (Riegel et al., 1999). Si nous voulions traiter le conditionnel comme un mode, le futur devrait aussi être considéré comme un mode. Nous admettons donc que le conditionnel est un temps à l'intérieur du mode indicatif comme tous les autres temps, fourni d'une valeur modale (Riegel et al., 1999).

La troisième raison attribue à la confusion que nous avons déjà mentionnée dans la partie précédente : les modes du verbe et les modalités ne coïncident pas. Par exemple : dans l'énoncé *Si j'étais riche, je serais heureux*, la modalité d'hypothèse exprimée par la subordonnée introduite par *si* est loin d'inclure tous les emplois du conditionnel. Mais certains emplois du conditionnel n'ont pas lien avec l'expression d'une condition. Pour cette raison, certains grammairiens préfèrent remplacer le terme « conditionnel » par « formes en –*rais* ». Nous conservons ici l'appellation plus courante « conditionnel ».

Le conditionnel distingue deux formes : conditionnel présent et conditionnel passé. Nous allons les traiter plus spécifiquement dans la partie sur l'aspect.

1.1.3 L'indicatif

Parmi les cinq modes du français, l'infinitif et le participe sont deux modes impersonnels et intemporels. Ils ne connaissent pas de désinences pour indiquer les personnes et ils ne sont pas capables non plus de situer le procès dans le temps. Ils ont recours au verbe personnel dont ils dépendent ou du contexte auquel ils appartiennent pour marquer le repérage temporel.

En ce qui concerne les trois autres modes personnels, l'indicatif, le subjonctif et l'impératif, ils distinguent les personnes au moyen de désinences spécifiques. L'indicatif et le subjonctif reconnaissent chacun les six personnes. L'impératif est plus restreint et n'en possède que trois : la première personne du pluriel, la deuxième personne du singulier et du pluriel. Mais par rapport à la localisation du procès dans le temps, ces trois modes ne partagent pas la même manière d'exprimer. Le subjonctif est pauvre en formes temporelles. Il comporte quatre temps, répartis en deux formes simples et en deux formes composées

concordantes : le présent (*qu'elle danse*), l'imparfait (*qu'elle dansât*), le passé (*qu'il ait dansé*) et le plus-que-parfait (*qu'il eût dansé*). Il ne comprend pas de temps futur. Le présent du subjonctif situe le procès dans l'époque future. En outre, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont plus utilisés aujourd'hui que dans la langue littéraire. Dans le français courant, nous ne distinguons que deux temps du subjonctif : le présent et le passé. L'impératif possède une forme simple, l'impératif présent (*danse*) et une forme composée, l'impératif passé (*aie dansé*). L'opposition présent/passé réside sur le plan aspectuel mais non temporel : la première exprime l'inaccompli et la seconde l'accompli. De plus, en exprimant principalement une modalité de l'ordre, l'impératif est tourné vers le futur. « Ces appellations sont trompeuses » (Riegel et al., 1999 : 520).

Contrairement aux deux autres modes personnels, l'indicatif est le seul mode à pouvoir situer le procès dans les trois époques : passé, présent et futur. Son système temporel complet explique sa valeur comme un mode de l'actualisation du procès.

Du point de vue morphologique, l'indicatif possède un grand nombre de temps verbaux. Nous admettons ici le classement des quize temps verbaux en trois séries : cinq formes simples (présent, futur simple, passé simple, imparfait, conditionnel présent) ; cinq formes composées correspondantes (passé composé, futur antérieur, passé antérieur, plus-que-parfait, conditionnel passé) et cinq formes surcomposées symétriques (passé surcomposé, futur antérieur surcomposé, passé antérieur surcomposé, plus-que parfait surcomposé, conditionnel surcomposé).

Nous signalons un fait d'ordre syntaxique concernant l'indicatif : « ses temps verbaux peuvent prédiquer un sujet en indépendante, sans le secours de *que* » (Barceló & Bres, 2006).

Par exemple :

(1) Tu *es* content de ce résultat.

(2) *Tu *sois/être/été/étant* content de ce résultat.

Pour ces raisons, dans ce mémoire, nous n'analyserons pas sa relation avec les autres modes, mais avec les temps verbaux à l'intérieur de l'indicatif.

1.2 Les aspects

1.2.1 Le concept d'aspect

Le terme « aspect » est une traduction du russe « вид » (*vid*). Ce concept a été premièrement proposé au XIXe siècle par des linguistes allemands dans l'étude des langues slaves. L'aspect est en effet une catégorie grammaticale utilisée plus largement dans les langues slaves que dans les autres langues indo-européennes. Le slave connaît l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif. « L'aspect perfectif envisage le terme du procès : le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme ; l'aspect imperfectif envisage le procès dans son déroulement, sans visée d'un terme final. Il est perçu comme indéfini et prolongeable » (Riegel et al., 1999 : 521). Cette opposition aspectuelle s'exprime à l'aide d'affixes en slave.

L'introduction de cette notion en linguistique française est assez récente. Dès 1922, Brunot l'intègre formellement dans *La Pensée et la langue*. Guillaume (1929 : 109) a donné à l'aspect une place importante en français : « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système, et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions ».

Cependant, certains linguistes étaient contre l'importation de la catégorie d'aspect dans la grammaire française. Damourette (1911), Pichon (1940), Tesnière (1959) et d'autres rejettent cette notion comme étrangère au français : les terminologies grammaticales des langues slaves et du français diffèrent (cité par Riegel et al., 1999 : 521). Selon ces chercheurs, « d'une part, l'aspect tel qu'il existe en russe ne recouvre pas forcément ce qu'on peut entendre par ce terme dans le cadre de l'étude du français. Pour cette raison, les équivalences du *perfectif russe* correspondant à tel ou tel aspect en français ne sont pas sûres. D'autre part, ces langues expriment l'aspect par des moyens différents » (Riegel et al., 1999 : 519).

1.2.2 Les aspects dans la langue française

D'abord, le français ne possède pas que l'opposition perfectif/imperfectif. Imbs (cité par Riegel et al., 1999 : 517) a constaté que : « le procès peut être envisagé d'un point de vue interne, 'sous l'angle de son déroulement interne'. Un procès implique en lui-même du temps,

une durée plus ou moins longue pour se dérouler. » L'aspect indique les caractéristiques du déroulement du procès. Ce déroulement interne peut se percevoir de façon globale ou selon ses phases successives (Riegel et al., 1999). Donc, l'aspect en français connaît plusieurs paires d'oppositions.

1. L'opposition accompli/inaccompli

L'aspect accompli envisage le procès comme étant réalisé alors que l'aspect inaccompli insiste sur le procès en train de se dérouler (Riegel et al., 1999).

Cette opposition se manifeste dans tous les modes en français. Les aspects accompli et inaccompli se distinguent par l'opposition entre les formes composées et les formes simples du verbe (Riegel et al., 1999 : 520).

2. L'opposition sécant/non-sécant

Ce couple aspectuel renvoie à deux manières de percevoir le déroulement du procès. Avec l'aspect sécant, le procès est perçu de l'intérieur. Son intervalle de référence est ouvert, sans limites (Riegel et al., 1999). Par contre, avec l'aspect inaccompli, le procès est envisagé globalement, de l'extérieur.

Riegel et al. (1999) ont confirmé dans la *Grammaire méthodique du français* que : « L'opposition sécant/non-sécant, exprimée par les temps du verbe, s'articule avec l'opposition imperfectif/perfectif, véhiculée par le sens des verbes ». Les verbes 'imperfectifs' s'accordent logiquement avec l'aspect sécant, alors que les verbes 'perfectifs' s'accordent avec l'aspect non-sécant. Mais pour donner un effet de sens particulier, un verbe perfectif peut s'employer à un temps exprimant l'aspect sécant comme l'imparfait et un verbe imperfectif à un temps exprimant l'aspect non-sécant.

3. L'opposition inchoatif et terminatif

Les aspects inchoatif et terminatif se situent à l'intérieur des limites du procès (Riegel et al., 1999). L'inchoatif insiste sur le tout début du procès, alors que le terminatif saisit le procès juste avant sa borne finale.

Cette opposition est exprimée par des périphrases verbales ou des semi-auxiliaires suivis de l'indicatif : *commencer à, finir de* ,etc.

4. L'opposition semelfactif/itératif

Cette paire distingue un procès qui se passe une seule fois (semelfactif) d'un procès

qui se répète un ceratin nombre de fois (itératif) (Riegel et al., 1999).

5. L'aspect progressif

Cet aspect insiste sur le déroulement de l'action.

Selon des perspectives différentes, les linguistes proposent certains types de classements des aspects. Dans ce mémoire, nous prenons en considération celui de Denis et Sancier-Chateau et celui de Wilmet. Ces deux classements se basent sur la nature des moyens indiquant l'aspect.

1.2.3 Les moyens indiquant l'aspect

Inversement à une simple affixation pour exprimer l'aspect perfectif/imperfectif du slave, les oppositions aspectuelles du français s'expriment par des moyens diversifiés.

Voici le classement des aspects, selon la grammaire très populaire de Denis et Sancier-Chateau (1997) :

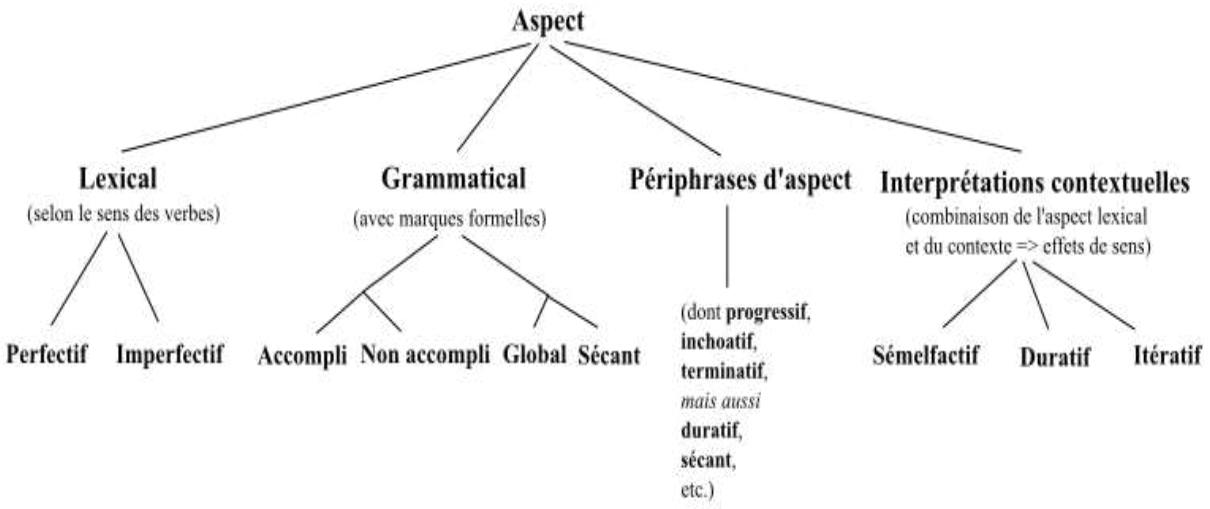

Classification des aspects, d'après Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, 1994.

Figure I Le classement des aspects

Les aspects selon la classification de Wilmet (2003) :

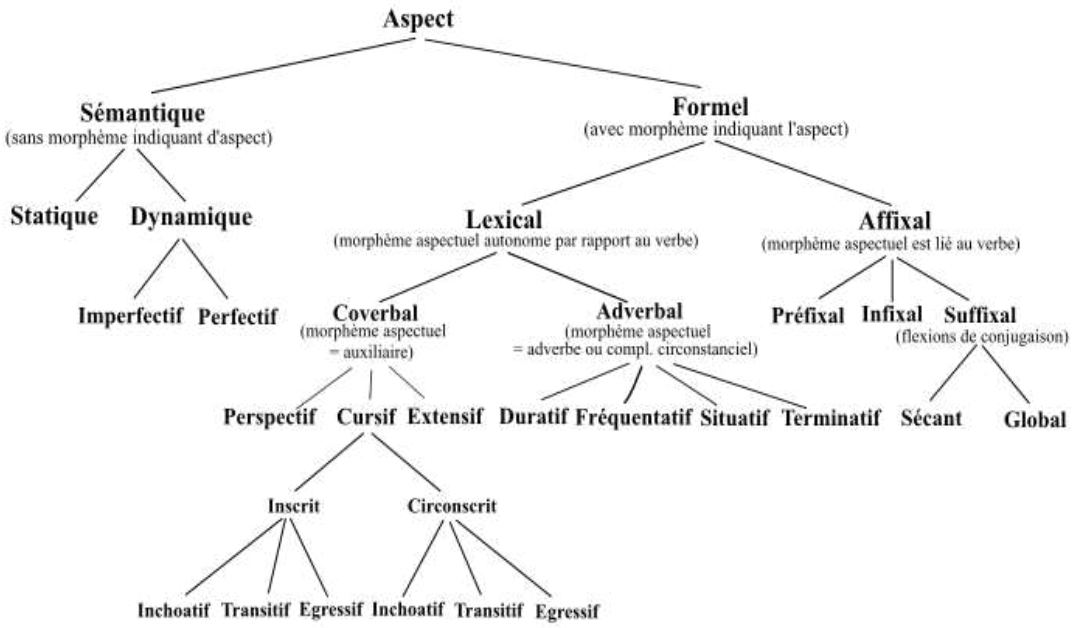

Schéma récapitulatif des aspects, d'après Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, 2003.

Figure II Le schéma récapitulatif des aspects

Se fondant sur ces deux tableaux, nous pouvons résumer que l'aspect du verbe est exprimé par deux éléments principaux : la sémantique du verbe et sa forme morphologique. Nous distinguons donc l'aspect sémantique, lié au sens lexical des verbes et l'aspect formel, exprimé par la forme morphologique du verbe (Riegel et al., 1999). Certaines oppositions peuvent s'exprimer par un de ces deux moyens, d'autres par ces deux moyens.

Selon Vendler (1967), on distingue généralement deux types de verbe : le verbe dynamique et le verbe statique. Le dernier n'exprime pas d'action, mais un état (par exemple : *avoir*, *être*, *connaître*, *savoir*, *ignorer*, *aimer*, *croire*, etc). Au contraire, le verbe dynamique implique l'action. Son sens lui-même peut notamment opérer la distinction entre le perfectif (*mourir*, *naître*, *sortir*, *entrer*, etc) et l'imperfectif (*chanter*, *travailler*, *sortir son chien*, etc). Donc, selon la sémantique, le verbe connaît les aspects statique, perfectif et imperfectif.

L'aspect formel est exprimé par la morphologie verbale, soit au moyen de la conjugaison du verbe, soit au moyen des 'procédés morphologiques' concernant le verbe. La conjugaison du verbe sert à opposer les aspects sécant/non-sécant concernant principalement

le couple imparfait/passé simple : le passé simple représente le procès globalement, alors que l'imparfait le représente de manière sécante. En ce qui concerne les 'procédés morphologiques', nous les résumons en général en trois types d'expression linguistique : les procédés de formation du vocabulaire (les préfixes comme *re-* et les suffixes comme *–ailler* indiquant l'aspect itératif) ; les semi-auxiliaires (*commencer à* indique l'aspect inchoatif, *finir de* l'aspect terminatif, *être en train de* l'aspect progressif) et les périphrases verbales ; les auxilaires *être/avoir* (Riegel et al., 1999).

Au-delà de ces moyens, l'aspect du verbe peut aussi s'exprimer à l'aide d'un contexte adéquat : par des compléments circonstanciels de temps (*souvent, tous les mois* servent à dénoter l'aspect itératif).

Parmi les moyens ci-dessus, celui de l'auxilaire *être/avoir* occupe une place primordiale indiquant l'aspect. Il est étroitement lié aux modes et aux temps. Donc, dans ce mémoire, nous allons analyser l'aspect des temps de l'indicatif en français.

1.2.4 L'aspect des temps de l'indicatif

Morphologiquement, les quinze temps verbaux de l'indicatif se répartissent en trois séries entièrement parallèles : une série de formes simples ; une série de formes composées, correspondant à chaque forme simple selon la structure : auxiliaire *avoir*/*être* au temps de la forme simple + verbe au participe passé ; une série de formes surcomposées, correspondant à chaque forme composée selon la structure : auxiliaire *avoir*/*être* au temps de la forme composée + verbe au participe passé (Riegel et al., 1999).

Voici le tableau de la répartition :

Formes simples	**Formes composées**	**Formes surcomposées**
Passé simple	Passé antérieur	Passé antérieur surcomposé
Imparfait	Plus-que-parfait	Plus-que-parfait surcomposé
Présent	Passé composé	Passé surcomposé
Futur simple	Futur antérieur	Futur antérieur surcomposé
Conditionnel présent	Conditionnel passé	Conditionnel passé surcomposé

D'après Riegel et al. (1999), les formes surcomposées sont généralement très peu utilisées. Elles expriment l'accompli ou l'antériorité par rapport à la forme composée correspondante. Ces formes surcomposées sont apparues surtout depuis le XVIIe siècle. D'un usage limité en littérature, elles s'emploient dans certaines régions, notamment du Sud de la France. Le passé surcomposé est largement utilisé : en s'opposant au passé composé, il complète le système des temps du passé depuis la disparition du passé simple à l'oral ; il fonctionne aussi dans une proposition subordonnée temporelle. Les autres formes surcomposées sont très peu employées. Elles ne sont pas reconnues par un locuteur français standard. Pour cette raison, nous ne distinguons ici que les formes simples des formes composées.

Pour tous les temps de l'indicatif, chaque forme simple peut trouver une forme composée correspondante. Il s'agit d'une distinction aspectuelle : les formes simples présentent un procès en cours de déroulement, l'aspect inaccompli ; alors que les formes composées envisagent un procès comme état achevé, l'aspect accompli (Riegel et al., 1999).

Nous comprenons alors que les appellations des temps ne sont pas tout à fait pertinentes. Par exemple, le passé composé indique l'accompli du procès, qui ne se situe pas forcément dans le passé. Dans les énoncés *Il est parti*/*Il part*, le procès au passé composé se situe au présent. Les deux procès ne s'opposent pas temporellement, mais aspectuellement. Le conditionnel présent et le conditionnel passé s'opposent sur le plan aspectuel. Le conditionnel présent, la forme verbale simple du conditionnel passé, n'appartient pas aux temps du présent.

Cependant, les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli. Dans une phrase complexe comportant une subordonnée de temps, elles peuvent exprimer l'antériorité : *Quand il avait fini son travail, il rentrait chez lui à vélo.* Le procès au plus-que-parfait est antérieur au procès à l'imparfait.

Les formes composées indiquent un mélange d'une valeur aspectuelle d'accompli et d'une valeur temporelle d'antériorité.

1.3 Les temps

1.3.1 L'ambiguïté du « temps »

Le mot « temps » en français connaît un double sens dans la terminologie grammaticale. Il peut désigner à la fois le concept de temporalité et un élément du paradigme verbal (Le Querler, 1996). En anglais, ces deux types de « temps » se distinguent par *time* et *tense* ; en allemand par *Zeit* et *Tempus* (Riegel et al., 1999). Les mots 时态 *shi2tai4* et 时间 *shi2jian1* sont utilisés respectivement en chinois pour distinguer le temps de conjugaison et le temps du calendrier. Le terme « temps » signifiant la notion de temporalité indique trois époques : le passé, le présent et le futur. Ainsi, nous préférons le nommer « temps chronologique ». Damourette et Pichon (1927) ont proposé l'appellation *tiroirs verbaux* pour définir les temps du verbe. Ici, nous le considérons comme le temps grammatical.

Selon Riegel et al. (1999 : 513), le temps chronologique et le temps grammatical ne coïncident pas forcément : « une même époque peut être marquée par des tiroirs verbaux différents et, à l'inverse, un même temps verbal peut situer le procès dans des époques différentes. » Par exemple, le présent de l'indicatif peut situer le procès dans n'importe quelle époques : *Tu es arrivé en retard. Il <u>sort</u> à l'instant.* (passé) ; *Tu ne pourrais pas parler à haute voix. Il <u>dort</u>.* (présent) ; *Je <u>part</u> demain pour gagner du temps.* (futur). De plus, l'époque présente peut être indiquée par le présent, le passé composé, l'imparfait et le futur. Les appellations des temps du verbe ne correspondent donc pas nécessairement aux temps où ils se situent.

Pour cette raison, il est difficile d'expliquer si le passé composé relève des temps de l'époque passée ou de l'époque présente.

1.3.2 Le passé composé

Le passé composé est toujours considéré comme un temps du passé. Sa traduction en chinois est « 复合过去时 *fu4he2 guo4qu4shi2* ». Il s'agit d'un procès d'aspect accompli se situant dans le passé. De plus en plus de grammairiens catégorisent cette forme verbale dans les temps du présent.

D'abord, ce tiroir verbal correspond morphologiquement à la forme composée symétrique du présent. Selon Barceló (2006), si le présent ne donne pas d'instruction

d'époque, le passé composé non plus. Ce temps peut se joindre harmonieusement avec un événement situé dans les époques passée, présente ou future (Riegel et al., 1999).

De plus, comme toute forme composée, le passé composé a une valeur aspectuelle accomplie et une valeur temporelle d'antériorité. Il exprime donc l'accompli du présent et marque l'antériorité par rapport au présent.

1.3.2.1 Accompli du présent

Sur le plan aspectuel, le passé composé s'oppose au présent. Il envisage un procès comme état achevé par rapport au point d'énonciation, au moment où le locuteur parle (Riegel et al., 1999). Alors le présent indique un procès en cours de déroulement.

Avec les verbes perfectifs conjugués avec l'auxiliaire *être* au présent, le passé composé peut indiquer l'état résultant de la réalisation du procès. Par exemple, l'énoncé comme *il est parti* insiste plutôt sur l'état résultant du procès « partir » : *il n'est plus là*.

1.3.2.2 Antériorité par rapport au présent

Quand le passé composé s'emploie avce le présent, il indique l'antériorité par rapport au présent. Dans une phrase complexe comprenant une subordonnée de temps, le procès au passé composé est antérieur au procès indiqué au présent (Riegel et al., 1999). Par exemple, dans l'énoncé *Quand il s'est levé, il se lave.* Le procès « se lever » se situe antérieurement au point d'événement : le moment du procès « se laver ».

Si le moment du procès est situé simultanément avec le moment où le locuteur parle, le point d'énonciation et le point d'événement coïncident (Riegel et al., 1999). Par contre, il existe un décalage entre ces deux repères : le point d'événement se situe avant ou après le point d'énonciation. Quand le point d'événement est localisé avant le point d'énonciation, le procès est repéré dans le passé ; quand le point d'événement se situe postérieurement au point d'énonciation, le procès est repéré dans le futur. Étant donné que le procès indiqué au présent peut être situé dans trois époques, le passé composé marque donc l'antériorité par rapport au point d'événement dans le passé, le présent ou le futur.

1.3.2.3 Temps du passé

Quand le point d'événement est situé dans le passé, le procès indiqué au passé composé se localise dans le passé antérieur à ce point. Le passé composé est donc un temps du passé comme le passé simple mais qui, lui a disparu dans l'usage oral. Ces deux temps du passé se distinguent par leur rattachement au point d'énonciation.

Imbs (1960) a conclut qu'avec le passé composé, l'événement du passé n'est pas coupé du présent. Le locuteur l'envisage à partir du présent avec une certaine 'proximité psychologique' (Imbs, 1960). Contrairement au passé composé qui établit une relation entre les événements du passé et le présent de l'énonciation, le passé simple coupe leurs liens. Il confère une grande autonomie aux événements passés et leur ajoute 'une connotation d'ancienneté' (Bonnard ; cité par Riegel et al., 1999 : 538).

Dans ce mémoire, nous considérons que le passé composé est un temps du présent, qu'il est la forme accomplie du présent.

1.3.3 Les temps du passé, du présent et du futur de l'indicatif

Chaque mode possède des temps différents. Les quinze temps de l'indicatif peuvent être classés en trois séries selon l'époque à laquelle ils renvoient.

Voici les trois séries des temps :

Époque passée	Époque présente	Époque future
Passé simple, Passé antérieur	Présent, Passé composé	Futur simple, Futur antéreir
Imparfait, Plus-que-parfait		
Conditionnel présent, Conditionnel passé		

Les deux temps du présent, le présent et le passé composé, se distinguent par l'opposition aspectuelle inaccompli/accompli. De même pour le futur et le futur antérieur.

Les temps du passé sont nombreux. Ils se composent de trois paires : passé simple et passé antérieur ; imparfait et plus-que-parfait ; conditionnel présent et conditionnel passé. Le

conditionnel présent et le conditionnel passé que nous avons déjà analysés dans les pages précédentes servent à indiquer le futur dans le passé. Nous traiterons ici la différence entre l'imparfait et le passé simple.

D'abord, comme nous l'avons déjà évoqué, le passé simple et l'imparfait s'opposent sur le plan aspectuel non-sécant/sécant.

Le passé simple donne une vision synthétique (Riegel et al., 1999). R. Martin (1971) décrit le procès indiqué au passé simple comme « un noyau indivis »，comme « un tout fermé sur lui-même ». Le passé simple parcourt l'axe temporel du procès de sa limite initiale à sa limite finale sans le pénétrer (cité par Riegel et al., 1999 : 537).

Il s'accorde avec les verbes perfectifs pour indiquer l'aspect non-sécant. Il peut s'employer aussi avec les verbes imperfectifs : « avec les verbes imperfectifs, la délimitation inhérente au passé simple entre en contradiction avec l'absence de limites marquées dans le verbe » (Riegel et al., 1999 : 537).

Contrairement au passé simple qui envisage le procès globalement, de l'extérieur, l'imparfait l'envisage de l'intérieur. L'imparfait est un temps analytique, exprimant l'aspect sécant (Riegel et al., 1999). Il s'accorde bien avce les verbes imperfectifs. « Un complément de temps peut poser une limite initiale, plus difficilement une limite finale » (Riegel et al., 1999 : 541). Il peut s'employer avec les verbes perfectifs en effaçant le seuil final du procés. Cette suppression entraine des incertitudes sur la suite des événements (Riegel et al., 1999).

Pour cela, l'imparfait possède des valeurs temporells et des valeurs modales.

Indiquant l'aspect sécant, l'imparfait introduit des faits d'arrière-plan dans une énonciation historique, alors que le passé simple indique des faits de premier plan. Dand le discours indirect, l'imparfait s'emploie en correspondance avec le présent du style directe.

Diverses valeurs modales sont possibles. Dan la structure « si + imparfait, proposition principale au conditionnel », l'imparfait indique un fait possible dans l'avenir ou impossible dans le présent selon le contexte. Les verbes de volonté conjugés à la première personne de l'imparfait peuvent atténuer l'assertion et exprimer la politesse (Riegel et al., 1999).

Comme toutes les formes composées, le plus-que-parfait et le passé antérieur possèdent une valeur aspectuelle d'accompli et une valeur temporelle d'antériorité. Le premier, la forme composée symétrique de l'imparfait, dispose des valeurs modales.

(1) Quand le plus-que-parfait s'emploie avec *si* dans un énoncé exclamatif, sans proposition principale, il exprime un regret ou un reproche (Riegel et al., 1999). Par exemple : *S'il avait su cette nouvelle*.

(2) Avec le plus-que-parfait, l'acte est rejeté dans le passé par rapport à un moment du passé. La politesse qu'il exprime est plus forte que l'imparfait. Par exemple : *J'étais venu vous demander une aide*.

Chapitre 2. Le système aspecto-temporel du chinois

Les difficultés rencontrées dans l'acquisition du français langue étrangère ne sont pas les mêmes pour les apprenants ayant des langues maternelles différentes. Les apprenants chinois, même à un niveau avancé, commettent certaines erreurs récurrentes. Les erreurs concernant les temps du verbe sont très fréquentes.

2.1 La présentation des langues chinoises

Le terme « chinois » ne désigne pas une seule langue mais l'ensemble des langues sinitiques (ou chinoises) de la famille sino-tibétaine. Selon la périodisation des langues sinitiques indiquée par Peyraube (1996), il y a une continuité évidente entre le chinois archaïque, le chinois médiéval, le chinois moderne et les chinois contemporains (du milieu XIXe siècle à nos jours). Ici, nous nous appuyons sur la classification des langues chinoises contemporaines qui sont regroupés par Hilary Chappell (2001) dans quatre ensembles géographiques : langues du Nord de la Chine (mandarin et jin), langues intermédiaires (wu, xiang et gan), langues du Sud-Est (min, yue ou cantonais, kejia ou hakka) et langues au statut moins bien établi (hui et ping).

2.2 Le chinois mandarin

Appelé aussi « langue commune» (*putonghua*), c'est-à-dire la langue officielle de la République populaire de Chine, le mandarin a été défini depuis 1958 : pour la prononciation, il est basé sur le système phonologique du dialecte de Pékin, pour la grammaire, sur la langue vernaculaire littéraire ou le *baihua* (langue écrite utilisée dans les romans depuis les dynasties des Song et des Yuan), pour le lexique sur le vocabulaire des dialectes du Nord (Paris, 2011).

Répandu sur les trois-quarts de la superficie de la Chine, le mandarin est parlé par près de 900 millions de locuteurs, soit 71,5% de la population chinoise, ce qui en fait assurément le groupe linguistique le plus important du monde. Ainsi, quand on utilise l'expression courante « le chinois », on renvoie, en fait, au mandarin (Paris, 2011).

2.3 Le système aspecto-temporel du chinois mandarin

Selon Gao Mingkai (1986), il faut distinguer les études sur la temporalité et les études sur l'aspect dans le mandarin. C'est une différence importante par rapport au français qui exprime la temporalité et l'aspect par la morphologie des verbes. La temporalité indique la position d'un événement sur l'axe temporel que nous pouvonsle décrire comme une ligne allant du passé au futur, alors que l'aspect porte sur la temporalité interne aux événements énoncés : le déroulement, la progression et l'accomplissement de l'action qui sont indépendants de leur relation avec le temps réel (Liao, 2010).

Nous allons donc analyser ci-dessous les expressions indiquant la temporalité et l'aspect en chinois.

2.3.1 L'expression linguistique du temps en chinois mandarin

En chinois médiéval, il existait déjà le terme 时 *shi*, mais ce mot ne pouvait pas indiquer le concept de temps comme sa variante moderne 时间 *shijian*. Le mot que nous utilisons aujourd'hui est un emprunt graphique du japonais 時間 *jikan*.

François Julien, philosophe et sinologue, discute l'évolution de ce terme dans son œuvre *Du « temps »* : « Marcel Granet[1] est le premier à avoir avancé que, [...], la Chine n'avait pas élaboré de concept de temps. [...] ; personne, en Chine, « n'a songé à concevoir le Temps sous l'aspect d'une durée monotone constituée par la seccession, selon un mouvement uniforme, de moments qualitativement semblables ». Les Chinois ont préféré voir, [...], dans le Temps, un ensemble d'*ères*, de saisons ou d'époques ; [...] : les Chinois ont conçu non point l'espace ou le temps en soi, mais des « sites » et des « occasions ». [...]. Si l'on prend le parti de se référer aux notions qui leur sont propres, il apparaît que les Chinois ont pensé conjointement deux choses : le *moment-occasion* d'une part (notion de 时 *shi*), la *durée* de l'autre (notion de 久 *jiu*). Ils n'ont pas conçu, en revanche, une enveloppe qui contienne également tous deux et qui serait le « temps ». [...]. De ce que les Chinois n'aient pas pour autant conçu le « temps », en effet, nous en trouvons confirmation dans ce seul fait qu'ils en ont traduit - dû traduire - le terme en forgeant un néologisme, via le japonais, lorsqu'ils ont rencontré la pensée européenne, à la fin du XIXe siècle. « Temps » a été traduit en chinois

[1] Philosophe et sinologue français, auteur de *La pensée chinoise*, (1934)

comme l'« entre-moment » (*jikan* en japonais, 时间 *shijian* en chinois ; parallèlement, à l'espace comme « entre-vide » : *kukan* en japonais, 空间 *kongjian* en chinois. » (Julien, 2001 : 35, 38, 51).

Nous pouvons donc affirmer que la notion de temps n'a pas eu une grande place dans l'histoire de la langue chinoise. Gao Mingkai(1986) a remarqué que le chinois ne possède pas de catégorie grammaticale de « temps ». Autrement dit, il n'existe pas de forme spécifique pour exprimer le temps en chinois. Et morphologiquement, les verbes du chinois sont invariables. Alors, comment les Chinois s'expriment-ils le temps dans ce cas?

Selon Bellassen (2001), la temporalité en mandarin s'exprime principalement de manière lexicale. Mais ce point de vue n'est pas partagée par tous les grammairiens chinois.

Lü Shuxiang (1980) et Lu Jianming (1991) ont proposé, chacun de leur côté, une classification du lexique temporel en huit catégories : noms temporels, noms spatio-temporels, adverbes temporels, structures adverbiales temporelles, mots d'approximation de temps, connecteur « ...的时候…*de shi2hou* » (quand), adjectifs démonstratifs + noms (ou numéraux + classificateurs) et les mots « 这/那时候 *zhe4/na4 shi2hou* » (à ce moment ci/là).

Xu Dan (1996 : 94) a affirmé dans son ouvrage *Initiation à la syntaxe chinoise* que « En chinois, on fait appel à deux catégories de mots pour exprimer les temps, à savoir les noms et les verbes auxiliaires. Or certains adverbes, prépositions, conjonctions et locatifs qui ne se trouvent pas dans la même catégorie, mais qui sont souvent des synonymes, peuvent également indiquer les temps ».

Étant donné qu'il existe des imbrications entre les huit catégories et que la classification de Xu manque de subdivision, nous préférons proposer une autre liste qui prend en compte toutes ces classifications : noms temporels, noms spatio-temporels, adjectifs démonstratifs + noms (ou numéraux + classificateurs), connecteur « ...的时候…*de shi2hou* » (quand), prépositions temporelles, adverbes temporels (y compris les structures adverbiales temporelles et les mots d'approximation) et verbes auxiliaires.

Nous analyserons ces catégories dans les pages suivantes.

2.3.1.1 Les noms temporels

Nous dinstinguons deux types de noms temporels : noms temporels absolus et noms

temporels relatifs.

Les noms temporels absolus désignent le temps déictique, par exemple : 六月 *liu4yue4* (juin), 星期四 *xing1qi1si4* (mercredi), 中秋 *zhong1qiu1* (mi-automne).

Alors que les noms temporels relatifs ne repèrent pas directement le procès, mais un autre point par rapport au point de l'énonciation. Par exemple : 从前 *cong2qian2* (avant), 现在 *xian4zai4* (maintenant), 将来 *jiang1lai2* (dans le futur).

2.3.1.2 Les noms spatio-temporels

En chinois, les liens entre les concepts du temps et de l'espace sont étroits et inséparables. Selon Julien (2001 : 35) : « Les Chinois ont préféré voir, [...], dans le Temps, un ensemble d'*ères*, de saisons ou d'époques ; dans l'Espace, un complexe de domaines, de climats et d'orients. D'une part, le temps et l'espace ne sont pas dissociable l'un de l'autre : aux portions du temps répondent des parties de l'espace, leurs emblèmes sont communs, chaque période est solidaire d'un climat, chaque orient lié à une saison. De l'autre, du sein d'une durée diversifiée, en proie à un besoin périodique de réfection, chaque période possède sa rubrique symbolique et ses attributs propres, qui lui confèrent sa consistance, en l'individualisant, et obligent à l'aborder et s'y conduire différemment : les Chinois ont conçu non point, l'espace ou le temps en soi, mais des 'sites' et des 'occasions'. »

Ici, nous classons les noms spatio-temporels en deux catégories à l'aide des manières de concevoir le temps : sur l'axe horizontal et sur l'axe vertical.

Deux orientations se distinguent sur l'axe horizontal : 前 *qian2* (devant) ayant un sens d'antériorité et 后 *hou4* (derrière) qui renvoie à la postériorité. Par exemple : 两天前 *liang2tian1 qian2* (il y a deux jours), 三天后 *san1tian1 hou4* (trois jours après). De même, nous distinguons deux orientations sur l'axe vertical : 上 *shang4* (dessus) et 下 *xia4* (dessous) qui représentent respectivement le passé, et le futur. Par exemple : 上个月 *shang4ge yue4* (le mois dernier), 下个月 *xia4ge yue4* (le mois prochain) (Sun, 2012).

2.3.1.3 Les adjectifs démonstratifs + numéraux ou classificateurs + noms

Lu Jianming (1991) estime que « 这/那时候 *zhe4/na4 shi2hou* » (à ce moment ci/là) et les combinaisons d'adjectifs démonstratifs plus numéraux ou classificateurs plus noms sont deux

catégories à part entière. Nous préférons les analyser dans la catégorie démonstratifs + noms, à raison de leur étymologie : noms. Cependant, le mot 时候 *shi2hou* (moment) est un nom. Donc, les expressions « 这/那时候 *zhe4/na4 shi2hou* » (à ce moment ci/là) peuvent être interprétées comme démonstratifs + noms, bien que 这/那时候 *zhe4/na4 shi2hou* soient souvent considérés comme des mots. 这 *zhe4* indique un objet qui se trouve tout près, 那 *na4* un objet qui se trouve loin. Ces démonstratifs suivis du nom 时候 *shi2hou* (moment) signifient respectivement *à ce moment-ci* et *à ce moment-là*. Ces démonstratifs marquent une durée déterminée suivis par numéraux ou classificateurs plus (Li Xiangnong, 1995).

Par exemple :

(1) 这 个 月
zhe4geyue4
ce *ge* mois
ce mois-ci

(2) 那 个 月
na4geyue4
là *ge* mois
ce mois-là

(3)这 两 年
zhe4 liang3nian2
ce deux année
ces deux années ci

(4) 那 两 年
na4liang3nian2
là deux année
ces deux années là

2.3.3.4 Le connecteur « ...的时候 » (…de shi2hou)

Ce connecteur est utilsé fréquemment en chinois. Nous pouvons le traduire « quand » en français.

Par exemple :

(1) 当 我 年轻 的时候，我 喜欢 游泳。
dang1wo3 nian2qing1 de shi2hou, wo3 xi3huan1 you2yong3
dang je quand je aimer nager
Quand j'étais jeune, j'aimais nager.

(2) 当 他 在法国 的时候， 他 游览了 整个欧洲。
dang1 ta1 zai4 fa3guo2 de shi2hou, ta1 you2lan3le zheng3ge4 ou1zhou1

dang il en France quand, il visiter le tout ge Europe

Quand il était en France, il a visité toute l'Europe.

2.3.1.5 Les prépositions temporelles

Liao Min (2010 : 101) affirme que : « La structure prépositionnelle du temps est constituée d'une préposition et son complément d'objet du temps. ».

Les mots 从 *cong2* (depuis), 直到 *zhi2dao4* (jusqu'à) , 从...到 *cong2...dao4* (de...à...) sont des prépositions courantes. Le préposition 从 *cong2* (depuis) indique non seulement le point de départ dans l'espace (de), mais aussi le point d'origine du procès dans le temps (à partir de). Le préposition 直到 *zhi2dao4* (jusqu'à) marque une limite spatiale ou temporelle. Et 从...到 *cong2...dao4* (de...à...) marque la durée ou le trajet entre l'origine et le terme.

Par exemple :

(1) 从 现在 起

cong2 xian4za 4 qi3

depuis maintenant partir

à partir de maintenant

(2) 直到 现在

zhi2dao4 xian4zai4

jusqu'à maintenant

jusqu'à maintenant

(3) 从 早 到 晚

cong2 zao3 dao4 wan3

depuis matin jusqu'à soir

du matin au soir

2.3.1.6 Les adverbes temporels

Dans cette catégorie nous analysons les adverbes temporels, les structures adverbiales temporelles (Liao, 2010 : 103) et les mots d'approximation (Yin 2002 ; cité par Liao 2010).

Les structures adverbiales temporelles peuvent indiquer la simultanéité ou la

succession des actions.

Par exemple :

(1) 他 一边 听歌，一边 学习。

ta1 yi1bian1 ting1ge1, yi1bian1 xue2xi2

il un côté écouter musique, un côté étudier

Il étudie en écoutant de la musique.

L'expression 一边…一边…(*yi1bian1...yi1bian1...*) indique la simultanéité des deux événements : *étudier* et *écouter de la musique*.

(2) 他 一 回家 就 打开了 电视。

ta1 yi4hui2jia1 jiu4 da3kai1le dian4shi4

il un rentrer maison JIU ouvrir le télévision

Dès qu'il est arrivé à la maison, il a allumé la télévision.

L'expression 一…就…(*yi1...jiu4...*) indique que l'événement *allumer le téléviseur* se produit après l'événement *arriver à la maison*.

Les mots d'approximation, comme son appellation l'indique, expriment une durée pas déterminée, dont les bornes sont flous. Nous ne savons pas exactement que combien du temps 'un instant' (一会儿 *yi1hui1er*) va durer. Yin (2002) a rangé ces mots d'approximation en ordre croissant de leur durée : 瞬间 *shun4jian1* (un clin d'œil) → 片刻 *pian4ke4* (un petit moment) → 一会儿 *yi1hui4er* (un instant) → 一时 *yi1shi2* (un moment) → 一天 *yi1tian1* (une journée) → 几天 *ji3tian1* (deux ou trois jours) → 很久 *hen3jiu3* (très longtemps). Bellassen (1995) a également montré que la juxtaposition de deux chiffres peut indiquer une durée approximative. Par exemple, 三五天 *san1wu3tian1* (littérairement « trois cinq jours ») ne signifie pas vraiment trois ou cinq jours, mais quelques jours.

Nous considérons que les strucutures adverbiales et les mots d'approximation jouent le même rôle des adverbes dans la phrase. Pour cette raison nous avons rangé ces catégories dans les adverbes temporels.

Selon des données statistiques, le chinois connaît environ 130 adverbes temporelles qui représentent à peu près 30% de la totalité des adverbes (Lu Jianming & Ma Zhen, 1985).

Les grammairiens chinois ont déjà proposé les catégorisations des adverbes temporelles. En 1943, Wang Li les a classé en huit catégories dans 中国现代语法 (*La grammaire contemporaine chinoise*). Et puis, un classement de douze catégories en fonction de la sémantique a été élaboré par Li Shaohua (1996). Dans ce mémoire, nous adoptons la proposition de Li Saohua (cité par Liao, 2010). Nous distinguons ci-dessous les douze catégories :

(1) Les adverbes temporels signifiant la continuité d'une action, par exemple,
从此 *cong2ci3* (dès lors), 还是 *hai2shi4* (encore, quand même), 历来 *li1lai2* (depuis toujours), 永远 *yong2yuan3* (pour toujours), 照旧 *zhao4jiu4* (comme d'habitude), etc.

(2) Les adverbes temporels soulignant la fréquence d'une action :
有时 *you3shi2* (parfois), 经常 *jing1chang2* (souvent), 再次 *zai4ci4* (encore une fois), 重新 *chong2xin1* (de nouveau), 一再 *yi2zai4* (à plusieurs reprises).

(3) Les adverbes temporelles qui insistent sur la brutalité de réalisation d'une action :
马上 *ma3shang4* (tout de suite), 随即 *sui2ji2* (aussitôt), 骤然 *zhou4ran2* (soudain).

(4) Les adverbes temporels indiquant l'éloignement du maintenant :
预先 *yu4xian1* (à l'avance), 早早 *zao3zao3* (il y a longtemps), 已经 *yi3jing1* (déjà).

(5) Les adverbes temporels exprimant le sens de « finalement » :
毕竟 *bi4jing4* (après tout), 终究 *zhong1jiu1* (en fin de compte), 总归 *zong3gui1* (en tout cas).

(6) Les adverbes temporels qui indiquent le flou du temps :
迟早 *chi2zao3* (tôt ou tard), 随时 *sui2shi2* (à tout moment).

(7) Les adverbes temporels marquant une action qui vient de s'achever :
初 *chu1* (à peine), 刚 *gang1* (tout à l'heure), 才 *cai2* (venir de faire).

(8) Les adverbes temporels signifiant une action en cours :

正在 *zheng4zai4* (être en train de).

(9) Les adverbes temporels qui marquent une action à venir dans le futur :

将 *jiang1* (aller faire quelque chose), 即将 *ji2jiang1* (être sur le point de), 快要 *kuai4yao4* (bientôt).

(10)Les adverbes temporels qui désignent le provisoire :

姑且 *gu1qie3* (pour le moment), 暂且 *zan4qie3* (temporairement).

(11)Les adverbes temporels marquant la progressivité :

渐渐 *jian4jian4* (petit à petit), 日益 *ri4yi4* (de plus en plus), 逐渐 *zhu2jian4* (progressivement).

(12)Les adverbes temporels ayant le sens inhabituel :

偶尔 *ou3er3* (très peu souvent), 间或 *jian4huo4* (occasionnellement).

2.3.1.7 Les verbes auxiliaires

Les verbes auxiliaires précèdent d'autres verbes et servent à indiquer la nécessité, la possibilité ou la volonté. Xu Dan les décrit ainsi : « le trait sémantique qui réunit tous les verbes auxiliaires réside dans le fait que ceux-ci peuvent exprimer le futur » (1996 : 206).

Voici les verbes auxiliaires principaux en chinois :

(1) 会 *hui4*

Le verbe auxiliare 会 *hui4* (marqueur de possibilité) s'utilise pricipalement dans le contexte du futur. Il peut également exprimer la possibilité dans le passé et au présent (Lü Shuxiang, 1980).

Par exemple :

你这样坚持下去，会成功的。

Ni3 zhe4yang4 jian1chi2 xia4qu4, hui4 cheng2gong1de

tu ainsi persévérer continuer, pouvoir réussir DE

Si tu continues comme ça, tu réussiras.

(2) 要 *yao4*

Le verbe auxiliare 要 *yao4*, ayant un sens d'intentionnalité, sert généralement à indiquer le futur proche.

Par exemple :

我要去巴黎。

wo3 yao4 qu4 ba1li2

je vouloir aller Paris

Je vais aller à Paris.

En tant que langue analytique pauvre en morphologie, le chinois ne possède pas de catégorie grammaticale de « temps » équivalente à celle des langues indo-européennes. La temporalité est exprimée par le lexique temporel.

Selon la plupart des linguistes, le chinois est une langue sans 'temps', mais avec l' 'aspect'.

Comme Gao Mingkai a remarqué dans 汉语语法论 (*A propos de la grammaire chinoise*) : « La structure de la grammaire chinoise omet le temps, mais garde l'aspect. » (1986 : 189). Gong Qianyan a également écrit dans 现代汉语的时间系统 (*Système d'expressions de temps et de l'aspect en chinois moderne*) : « Le chinois moderne ne possède que le domaine de l'aspect, sans celui du temps. » (1994 : 1-6).

2.3.2 L'expression linguistique de l'aspect en chinois mandarin

D'après Xu Dan (1996 : 18), le système aspectuel du mandarin s'est développé tardivement : « Les recherches diachroniques nous montrent que le système des aspects en chinois constitue un phénomène assez récent ; selon Mei Tsu-lin, on peut le situer au début de la dynastie des Song (960-1279) ». Le linguiste Zhu Qingzhi(1993) a montré que la traduction des oeuvres bouddhistes du sanscrit, langue disposant d'un système complet de temps et d'aspects a suscité la formation du système aspectuel du chinois. Les études sur l'aspect ont été inaugurées en Chine par Wang Li (1943), l'un des fondateurs de la linguistique chinoise. Il a été le premier à introduire la notions d'« aspect » en linguistique chinoise. Il a choisi un

terme du chinois moderne « 情貌 *qing2mao4* » pour désigner l'aspect, en traduisant l'anglais « aspect ». Aujourd'hui, la traduction 体 *ti3* proposée par le linguiste Gao (1986) est largement utilisée.

L'aspect a été très étudié par les linguistes chinois.

Wang Li (1959 : 151) a comparé le système aspecto-temporel du chinois avec celui des langues romanes (telles que le français, l'italien, l'espagnol, etc.). Il en a conclu que contrairement au français, l'expression verbale des temps en chinois consiste plutôt sur pendant combien de temps dure le procès que sur quand a lieu le procès. Bien que tous ces procès concernent le passé, le présent et le futur dans le temps, ces indications temporelles ne constituent pas un élément essentiel. C'est l'état du procès, autrement dit, l'aspect qui fait l'objet de l'expression.

Xu (1996 : 17) a décrit les aspects en les comparant avec les temps : « Avec les temps, nous observons l'événement de l'extérieur et le prenons comme un ensemble localisé par rapport au moment de l'énonciation ; avec les aspects, nous l'analysons de l'intérieur et le considérons comme une suite divisible qui est indépendante du moment de l'énonciation. »

Comme nous l'avons déjà évoqué, les temps sont exprimés en chinois par le lexique, les aspects sont exprimés par les marqueurs grammaticaux.

Selon *Le Bon Usage* (1975 : 243), l'aspect grammatical « est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action. Il renvoie aux différentes façons dont le locuteur dispose pour envisager l'événement, par exemple comme 'achevé' ou 'inachevé'. » Le mandarin utilise trois particules aspectuelles 了 *le*, 着 *zhe* et 过 *guo4*, marquant respectivement l'aspect accompli, l'aspect duratif et l'aspect de l'expérience vécue (Liao, 2010). A part ces trois suffixes, il y a encore d'autres mots qui jouent le rôle de marqueur d'aspect, comme 没 *mei2*, soulignant la négation de l'aspect accompli.

Ainsi, nous pouvons constater que des marqueurs grammaticaux sont utilisés en mandarin pour exprimer l'aspect.

2.3.2.1 Les trois suffixes

Xu Dan a utilisé le terme ‘particules aspectuelles’ dans *Initiation à la langue chinoise* pour désigner les trois marqueurs d’aspect 了 *le*, 着 *zhe*, 过 *guo* : « En chinois contemporain, les aspects se traduisent par les particules aspectuelles comme 了 *le* (accompli, changement d’état), 着 *zhe* (duratif, progressif), 过 *guo* (expérience)» (1996 : 18). En fait, des linguistes ont la tendance d’employer le terme ‘les suffixes d’aspect’ à la place des ‘particules aspectuelles’ (Bellassen, 2001 : 87). Étant donné que ces marqueurs d’aspect sont faciles de les repérer grâce à leur position syntaxique : ils suivent toujours le verbe et se situent entre le verbe et l’objet (ou d’autre constituants) (Xu, 1996 : 19), nous empruntons ainsi dans ce mémoire le terme ‘suffixes d’aspect’ ou ‘suffixes aspectuels’.

2.3.2.1.1 Le suffixe 了 *le*

En chinois, le mot 了 *le* a un statut particulier. Selon les études de Dai (1993), la plupart des verbes peuvent être suivis du mot 了 *le* : parmi 1266 verbes qu’il a analysé, 93,8% peuvent précéder 了 *le*. Au plan diachronique, 了 *le* est issu du mot médiéval 了 *liao4*. « Autour de l’époque des Han (206 av. J.C. - 220), 了 *liao4* (*le*) était un verbe plein signifiant ‘finir’, ‘accomplir’ » (Xu, 1996 : 50).

En mandarin, nous pouvons distiguer deux *le*, suffixe aspectuel (*le1*) et particule finale *(le2)*.

Quand 了 *le* se met après le verbe, il est considéré comme le suffixe d’aspect de l’accompli (*le1*) ; quand *le* se trouve à la fin de l’énoncé, il remplit souvent la fonction de particule finale qui marque le changement d’état (*le2*). Ces deux 了 *le* peuvent aussi apparaître en double – après le verbe et en position finale dans l’énoncé : 了1+ 了2 (*le1+le2*) (Liao., 2010 : 73). Ici, nous n’analysons que le *le1* après le verbe indiquant l’aspect accompli et le *le1* en double apparition.

(1) *le 1* après le verbe comme suffixe aspectuel

了 *le* succèdant au verbe indique la réalisation du procès.

Par exemple :

a) 我 做 了 晚餐。

wo3 zuo4 le wan3can1

je faire *le* dînner

J'ai fait le dînner.

Dan l'énoncé a), il ne s'agit ici pas d'un temps. L'actions d'« faire » a été réalisée.

b) 我 明天 做 了 晚餐 去 看望 父母。

wo2 ming2tian1 zuo4 le wan3can1 qu4 kan4wang4 fu4mu3

je demain faire *le* dinner aller visiter père mère

J'irais visiter mes parents demain après avoir fait le dînner.

Dans l'énoncé b), l'action de 'faire le dinner' aura lieu dans le futur (demain), sauf qu'elle se réalise avant l'action d'« aller visiter mes parents », celle-ci, aura lieu également dans le futur.

Le suffixe 了 *le1* exprime l'aspect accompli. Il est indépendante du temps (passé, présent, futur).

(2) *le1* en double apparition : *le1+le2*

Le 了 (*le1*), suffixe d'aspect de l'accompli et le 了 (*le2*), particule finale peuvent apparaître dans un même énoncé.

Par exemple :

a) 她 教 了 八年 中文。

ta1 jiao1 le ba1nian2 zhong1wen2

elle enseiger *le* huit ans chinois

Elle a enseigné le chinois pendant huit ans.

b) 她 教 了 八年 中文 了。

ta1 jiao1 le ba1nian2 zhong1wen2 le

elle enseigner le huit ans chinois le

Elle a enseigné le chinois depuis huit ans (jusqu'à présent).

L'énoncé a) exprime une action accomplie, indiquant que elle a enseigné le chinois

dans le passé et maintenant elle ne l'enseigne plus, tandis que b) signifie que l'enseignement continue jusqu'à présent.

2.3.2.1.2 Le suffixe 着 *zhe*

La grammaticalisation de 着 *zhuo* en 着 *zhe* a lieu à partir de VIIIe siècle (Sun, 2012). En mandarin, le suffixe 着 *zhe* suivant le verbe indique l'action en cours et exprime l'aspect duratif. Il ne peut pas à s'utiliser avec tous les verbes. Selon Ma (1981), nous distinguons ici deux catégories de verbes : verbes duratifs comme 读 *du2* (lire), 听 *ting1* (écouter), 教 *jiao1* (enseigner) et verbes non-duratifs comme 死 *si3* (mourir), 完 *wan2* (finir), 离开 *li2kai1* (perdre). Les verbes non-duratifs ne sont pas nombreux et ils sont obligatoirement suivis par 了 *le*. La plupart des verbes en chinois sont des verbes duratifs qui peuvent se mettre avant 了 *le* et 着 *zhe*.

Par exemple :

a) 她 睡 着 呢。

ta1 shui4 he ne

elle dormir *zhe ne*

Elle est en train de dormir.

b) 我到家时，她睡着呢。

wo3 dao4 jia1 shi2, ta1 shui4 zhe ne

je arriver maison temps elle dormie *zhe ne*

Quand je suis arrivé à la maison, elle était en train de dormir.

Dans l'énoncé a), l'action 'dormir' est en cours par rapport au point d'énonciation du locuteur (présent).

Dans l'énoncé b), cette action est en déroulement par rapport au point d'événement (je suis arrivé à la maison) qui se situe dans le passé.

Le suffixe aspectuelle 着 *zhe* se trouvant juste après le verbe indique l'aspect duratif. Comme le suffixe 了 *le*, 着 *zhe* ne désigne pas le temps.

2.3.2.1.3 Le suffixe 过 *guo*

Comme le suffixe 了 *le*, 过 *guo* indique aussi l'aspect accompli. Il souligne une expérience vécue dans le passé. Sa grammaticalisation est partie du verbe 过 *guo4* signifiant « traverser » (Sun, 2012). Ce suffixe peut donc être utilisé seulement avec des verbes marquant les actions qui peuvent se reproduire.

D'après les statistiques de Dai (1993), 过 guo peut être utilisé avec la plupart des verbes (92,3% parmi 1266 verbes étudiés). Mais les verbes cognitifs comme 懂得 *dong3de2* (comprendre), 知道 *zhi1dao4* (savoir), 了解 *liao2jie3* (connaître) ne peuvent pas être suivis par 过 *guo*. La différence entre 过 *guo* et 了 *le1* est que l'action du verbe avec 过 *guo* peut être prolongée jusqu'au moment d'énonciation.

Par exemple :

a) 他 去 了 巴黎。
ta1 qu4 le ba1li2
il aller *le* Paris
Il est parti à Paris.

b) 他 去 过 巴黎。
ta1 qu4 guo4 ba1li2
il aller *guo* Paris
Il est allé à Paris.

L'énoncé a) signifie qu'il est en route pour Paris, alors que b) indique qu'il a eu l'expérience d'être allé à Paris dans le passé.

Avec des adverbes tels que 曾经 *ceng2jing1*, 之前 *zhi1qian2* (avant), l'expérience vécue indiquée par 过 *guo* est renforcée.

2.3.2.2 La forme négative 不 *bu4* /没有 *mei2*

Le marqueur 不 *bu1* marque une négation sur l'aspect inaccompli. L'action indiquée par le verbe suivant 不 *bu1* ne s'est pas encore produite.

Par exemple :

a) 我 明天 不 去 学校。

wo3 ming2tian1 bu4 qu4 xue2xiao4

je demain non aller école

Je n'irai pas à l'école demain.

Dans l'éconcé a), 不 *bu4* est une négation de l'action 去 *qu4* (aller) indiquant l'aspect inacompli.

Par contre, le marqueur 没有 *mei2you3* forme une négation sur l'aspect accompli.

Par exemple :

a) 我 到 电影院 了。

wo3 dao4 dian4ying3yuan4 le

je arriver cinéma *le*

Je suis arrivé au cinéma.

b) 我 没 到 电影院。

wo3 mei2 dao4 dian4ying3yuan4

je pas arriver cinéma

Je ne suis pas arrivé au cinéma.

Dans l'énoncé b), 没有 *mei2you3* indique la négation de l' accompli de l'action 'arriver au cinéma', en supprimant 了 *le*.

Pour conclure, tous les trois suffixes aspectuels 了 *le*, 着 *zhe* et 过 *guo* sont dus à la grammaticalisation d'un verbe médiéval en chinois. Ils peuvent indiquer l'aspect accompli, l'aspect duratif et l'aspect incoatif. Les marqueurs 不 *bu4* et 没有 *mei2you3* indiquent la négation de l'aspect accompli.

En mandarin, les aspects s'expriment indépendamment des temps. Mais, des aspects différents peuvent s'employer avec des temps différents. Les temps donnent un référent objectif aux procès, alors que les aspects sont plutôt des interprétations subjectives de l'intérieur (Xu, 1996). Donc, le système aspecto-temporel fonctionne différemment de celui du français.

Chapitre 3. L'acquisition des expressions temporelles en langue étrangère par les apprenants sinophones

3.1 Les caractéristiques d'apprentissage par des adultes sinophones de français

L'enseignement des langues étrangères s'est développé en Chine depuis les années 70. Selon des enquêtes de l'ambassade chinoise, 32% des Chinois peut parler une langue étrangère (chiffres de 2003).

Les langues étrangères parlées en Chine	Anglais	Français	Russe	Espanol	Arabe	Japonais	Allemand	autres
Pourcentage	93.8	0.29	7.07	0.05	0.13	2.54	0.13	0.1

Enquête sur les langues utilisées en Chine publiée dans *The Journal of Chinese Sociolinguistics* (Wei, 2008).

Parmi les langues étangères utilisées en Chine, l'anglais occupe une place primordiale. Dans le système éducatif chinois, l'apprentissage de l'anglais est obligatoire dans les études secondaires. Elle fait partie des épreuves à l'examen national pour les études supérieures (Gaokao). En raison du voisinage géographique et des contacts historiques, le russe, le coréen et le japonais sont parlés dans certaines régions de la Chine. Ils prennent donc les places suivantes. Le français et l'allemand occupent la cinquième et la sixième places .

Les motivations des apprenants de français sont diversifiées : 51% pour continuer leurs études en France, 25% pour le travail et 24 % pour les loisirs (Wei, 2008). Aujourd'hui, 175 universités en Chine sont autorisées à enseigner le français. On compte environ plus de 700 professeurs et 50 000 étudiants. Mais le nombre des écoles autorisées à enseigner le français est restreint. Les adultes ayant eu l'éducation supérieure sont la grande majorité des apprenants chinois de français. Ils partagent généralement les caractéristiques d'apprentissage chez des apprenants adultes.

Klein (1989) a confirmé que « les adultes disposent de deux façons principales

d'acquérir une langue étrangère : l'acquisition inconsciente et l'apprentissage conscient ». La première ressemble au processus par lequel les enfants acquièrent la langue maternelle. La deuxième consiste sur un apprentissage conscient de structures et de conventions d'usage, et c'est elle qui est la plus importante pour les adultes (Krashen, 1981). Mais, d'après G. Walker (2006), l'apprentissage de langue étrangère chez les adultes est un transfert de l'apprentissage conscient à l'acquisition inconscient. Au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de la compétence linguistique, l'apprentissage conscient chez les adultes laisse la place à l'acquisition. La dernière jouera un rôle plus crucial dans les études approfondies.

Par rapport aux enfants, l'acquisition chez les apprenants adultes connaît des points forts et des points faibles. D'une part, chez les enfants, leur processus de l'acquisition de langue et leur processus cognitif s'articulent, alors que chez les adultes, leur formation cognitive est déjà réalisée. Les connaissances sur les langues, les habitudes d'apprentissage, les traditions scolaires et le contexte culturel, les expériences personnelles sont des éléments possibles d'influencer l'acquisition d'une nouvelle langue. D'autre part, les adultes aprennent la langue étrangère à tavers la traduction en langue maternelle. Toutes les notions de la langue étrangère ne peuvent pas trouver un référent coïncident dans la langue maternelle. Certains éléments de la langue maternelle pourraient devenir l'obstacle au cours de l'acquisition.

Les théories sur le developpement de l'acquisition de seconde langue peuvent se diviser en deux grandes séries : celle qui confirme que la langue maternelle n'influence pas l'acquisition de langue étrangère telle que the Skill Acquisition Theory et Universal Grammar ; celle que la langue maternelle influence l'acquisition de langue étrangère comme Autonomous Induction Theory (Sharmini, S., K. Tee Pei Leng, N. Singaram & K. Jusoff, 2009). Il est largement admis que les productions langagières des apprenants ne sont pas les mêmes que ce que les locuteurs natifs produisent. Cela montre que la langue maternelle joue un rôle au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère comme la langue source. Donc, la langue étrangère est la langue cible. Robert Lado a proposé la notion de 'transfert' dans son ouvrage *Linguistics across cultures* (1971 : 1,2). Le chercheur reprend le principe de Fries affirmant « la nécessité d'une description scientifique préalable de la langue à apprendre pour la confronter à celle de la langue maternelle de l'apprenant » (cité par Liao, 2009).

L’acquisition de langue est donc un transfert de langue source à langue cible. Les apprenants construisent des notions sur la langue cible par intermédiaire de la langue source (Liao, 2009).

3.2 L’acquisition de l’aspect en langue maternelle et en langue étangère

Dans ce mémoire, nous essayons d’analyser le temps et l’aspect du français en deux catégories. Mais nous avons trouvé que ces deux notions sont étroitement liées. Elles déterminent la morphologie verbale en même temps. Nous ne pouvons pas les traiter séparé ment.

Les études sur l’acquisition des temps verbaux ont été inaugurées dans les années 70. Les checheurs travaillaient sur la relation entre le temps et l’aspect. Bronckart & Sinclair (1973) ont proposé premièrement l’hypothèse de l'aspect avant le temps. Antinucci et Miller (1976) avancent cette hypothèse : au début de l’acqusition des temps chez les enfants, l’acqusition de l’aspect soit privilégiée par rapport à celle du temps. Les enfants utilisent des morphèmes verbaux pour marquer l’aspect sans être conscients de leurs valeurs temporels (Kao, 2011). Ces hypothèses ont été testées dans le français, l’italien et l’anglais. Les élaborations ont été faites avec des enfants natifs. Bloom et al. (1980) concluent que l'aspect est acquis avant le temps parce que le système des enfants ne possède pas le concept de location temporelle au début (cité par Kao, 2011). Ce processus d’apprentissage des temps en langue maternelle convient aux apprenants sinophones.

La langue maternelle chez des apprenants adultes sinophones est le mandarin. Dans le chapitre précédent, nous avons déjà analysé précisément son système aspecto-temporel : le chinois mandarin est une langue sans « temps », mais avec une dimension aspectuelle. Il ne possède pas de catégorie grammaticale de « temps » équivalente à celle du français.

Shirai & Andersen (1995) ont proposé la théorie prototype pour expliquer l’hypothèse que l’aspect est acquiert avant le temps dans l’acquisition de la langue maternelle. « une catégorie linguistique est composée du prototype et des membres périphériques. Les enfants acquièrent une catégorie linguistique en commençant par le prototype de cette catégorie, puis ils étendent les applications du prototype aux cas moins prototypiques ». En chinois mandarin, l’aspect est principalement indiqué par les suffixes d'aspect alors que la temporalité est

exprimée par le lexique temporel. La théorie prototype s'accorde avec le système aspecto-temporel du chinois.

Dans l'enseignement du francais langue étrangère en Chine, la notion de temps est introduite avant celle de l'aspect. Les apprenants sont dirigés à repérer le point d'action dans l'axe temporel sans percevoir le procès de l'intérieur. Le présent, le passé composé et le futur simple sont des temps que les apprenants étudient au début de l'acquisition. Si les apprenants prennent le premier contact avec le concept d'aspect dans leur acquisition des temps en français, ce serait peut-être plus acceptable pour eux.

L'hypothèse de l'aspect avant le temps dans l'acquisition en langue maternelle inspire les études sur l'acquisition des temps verbaux en langue étrangère. Salabakova (2000) a élaboré une expérimentation pour tester si la langue maternelle joue un rôle dans l'acquisition de la langue étangère. Le chercheur distingue deux langues maternelles : l'espagnol et le bulgare. La langue cible est l'anglais qui possède des valeurs aspectuelles comme l'espagnol. Le résultat est que les apprenants hispanophones acquièrent mieux que les bulgares dans le domaine de l'aspect. Donc, la langue maternelle influence l'acquisition de la langue étrangère.

Izquierdo & Collins (2008) avancent une hypothèse. Ils prouvent que la similarité entre la langue maternelle et la langue seconde peut faciliter l'acqusition (cité Kao, 2011). Au contraire, la distinction entre la langue maternelle et la langue cible rencforce la diffculté de l'acquisition. Le mandarin est pauvre en morphologie. Donc, les paradigmes surtout la conjugaison sont difficiles pour les apprenants sinophones. Un travail sur l'acquisition des temps en anglais par les locuteurs chinois montre que les locuteurs maîtrisent mieux le passé en forme régulière par rapport aux formes irrégulières (The L1 Chinese speakers are able to acquire the regular past-tense marker better compared to the irregular form) (Sharmini, 2009). En français, les règles de la conjugaison sont complexes. À part les trois groupes de verbes réguliers, il reste encore beacoup de verbes irréguliers à mémoriser.

Salaberry et Ayoun (2008) ont élaboré une expérimentation pour tester si les apprenants avancés ont la capacité d'interpréter ou les exprimer comme les natifs. Le résultat est négatif. Les productions des apprenants se différencient de celles des natifs. Cela correspond au fait que des apprenants sinophones de niveaux avancés commettent des erreurs

récurrentes. Les chercheurs trouvent que « le temps est un élément ininterprétable au niveau de la forme logique et que les apprenants chinois adultes n'y ont pas accès. » (cité par Kao, 2011).

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons d'abord analysé le fonctionnement du système aspecto-temporel du français, en nous focalisant sur l'expression du passé. Trois notions principales ont été introduites : mode, aspect et temps.

Le français distingue cinq modes : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le participe et l'infinitif. Dans ce mémoire, nous avons seulement traité des temps de l'indicatif. Le conditionnel, bien que considéré souvent comme un mode à part entière, a été analysé ici parmi les temps de l'indicatif.

Les notions d'aspect et de temps sont étroitement liées. Le temps envisage le procès d'un point de vue externe, alors que l'aspect l'envisage « sous l'angle de son déroulement interne » (Imbs, 1960 : 161). Le français connaît plusieurs oppositions aspectuelles. Nous avons particulièrement analysé l'opposition accomplie/inaccomplie. Ces deux aspects se distinguent par la forme simple et la forme composée.

Le mot *temps* a deux sens. Il indique le temps chronologique (le passé, le présent et le futur) et le temps linguistique.

Les temps du passé sont nombreux et difficiles à apprendre par les apprenants sinophones. Nous avons également compté le passé composé parmi les temps du présent.

Pauvre en morphologie, le chinois mandarin est une langue sans « temps », mais avec une dimension aspectuelle. Il ne possède pas de catégorie grammaticale de « temps » équivalente à celle du français. La temporalité est exprimée par le lexique temporel. Alors que les valeurs aspectuelles sont principalement indiquées par les suffixes d'aspect.

Les différences entre les systèmes aspecto-temporels du français et du chinois sont à l'origine des nombreuses erreurs commises par les apprenants sinophones. Nous espérerons donc approfondir l'analyse de leurs erreurs et de leurs motivations.

A partir des théories linguistiques, nous essayons de proposer des solutions pédagogiques pour faciliter l'acquisition spécifique pour les apprenants étudiant le français à l'université en Chine.

Bibliographie

Abouda, L. (1997). *Le conditionnel: temps ou mode? Arguments syntaxiques1*. Revue romane, 2.

Antinucci, F., & Miller, R. (1976). *How children talk about what happened. Journal of Child Language*, 3, 169-189.

Babel. (2006). Équipe E.R.I.S.

Bally, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française.* Édition Francke Berne.

Bellassen J. (1995). L'enseignement du chinois en France. *Actes du Quatrième Séminaire international sur l'enseignement du chinois*. Beijing : éd. de l'Institut des langues de Pékin.

Bellassen, J., Kanehisa, T., Zhang, Z., & Levy, C. (2001). *Chinois mode d'emploi: grammaire pratique et exercises*. Éd. You Feng.

Barceló, G. J., & Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.

Bloom, L., Lifer, K., & Hafitz, J. (1980). *Semantics of verbs and the development of verb inflection in child language, Language*, 56, 386-412.

Bonnard, H. (1971). *Les passés, GLLF* : 4042.

Bonvini, E., Busuttil, J., & Peyraube, A. (2011). *Dictionnaire des langues*. Paris : PUF.

Bréal M. (1897). *Essai de sémantique (Science des significations)*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Bronckart, J. P., & Sinclair, H. (1973). *Time, tense, and aspe*ct. Cognition, 2 : 107-130.

Chappell, H. M. (2001). *Synchrony and diachrony of Sinitic languages: A brief history of Chinese dialects.* OUP Oxford.

Dai, Y. (1993). 现代汉语短时体的语义分析 (*Analyse sémantique de l'aspect duratif dans le chinois contemporain*). 语文研究 (*Recherches du chinois*) : 51-56.

Damourette, J., & Pichon, E. (1911). 1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7.

Dubois, J., & Dubois-Charlier, F. (1997). *Dictionnaire des verbes français, Larousse*. Paris.

Gao, Mingkai 高名凯 (1986). 汉语语法论 (*A propos de la grammaire chinoise*). 北京商务印书馆.

Gong Qianyan 龚千炎 (1994). 现代汉语的时间系统 (*Système d'expressions de temps et*

de l'aspect en chinois moderne). «世界汉语教学 » (1) : 1-6.

Grevisse, M. (1975). *Le bon usage*: *grammaire française, avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. J. Duculot.

Guilbert, L., Lagane, R., & Niobey, G. (1986). *Grand Larousse de la langue française: en sept volumes*. Larousse.

Guillaume, G. (1929). *Temps et verbe: théorie des aspects, des modes, et des temps: suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*. H. Champion.

Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne (Vol. 1)*. C. Klincksieck.

Izquierdo, J., & Collins, L. (2008). *The facilitative role of Ll influence in tense-aspect marking: A comparison of Hispanophone and Anglophone learners of French*. The Modern Language Journal : 92, 350-368.

Julien, F. (2001). *Du temps: éléments d'une philosophie du vivre*. Paris : Grasset.

Kao, L. (2011). *L'acquisition de l'aspect en français langue étrangère par des apprenants chinois*. (Mémoire de master 2 non publié). Université Laval Québec.

Lazard, G. (1984). La distinction entre nom et verbe en morphologie et en syntaxe. *Modèles linguistiques*, 6(1), 29-39.

Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. PU de Caen.

Leeman-Bouix, D. (2005). *Grammaire du verbe français: des formes au sens: modes, aspects, temps, auxiliaires*. A. Colin.

Li Shaohua 李少华 (1996). 现代汉语时间副词的分类描写. «荆州师专学报» (4) : 70-74.

Liao, M. (2010). *Acquisition des expressions de temps en chinois par des adultes francophones en formation continue*. (Thèse de doctorat, Institut national des Langues et Civilisations Orientales, Paris). Repéré le 20 juin 2014 à http://www.sudoc.abes.fr/xslt//DB=2.1/SET=2/TTL=1/CLK?IKT=1016&TRM=Acquisition+des+expressions+de+temps+en+chinois+par+des+adultes+francophones+en+formation+continue.

Lu Jianming & Ma Zhen 陆俭明, 马真 (1985). 现代汉语虚词散论. 北京大学出版社.

Lu Jianming 陆俭明(1991). 现代汉语时间词说略. « 语言教学与研究 », No.1.

Lü Shuxiang 吕叔湘 (1980). 现代汉语八百词. 北京商务印书馆.

Ma Qingzhu (1981). 时量宾语和动词的类 (*Les compléments d'objet du temps et la catégorie du verbe*). 中国语文 (*Chinois de Chin*e) : 86-90.

Paris, M.-C., (2011), « Le Mandarin » dans Bonvini, Busuttil et Peyraube, *Dictionnaire des langues*, Paris : PUF : 996-1008.

Peyraube, A. (1996). *Recent issues in Chinese historical syntax*. *In New horizons in Chinese linguistics*. Springer Netherlands : 161-213

Riegel, M., Pellat, J. C., & Rioul, R. (1999). *Grammaire méthodique du français*.

Shirai, Y, & Andersen, R. (1995). *The acquisition of tense-aspect morphology: A prototype account*. Language, 71, 743-762.

Sharmini, S., K. Tee Pei Leng, N. Singaram & K. Jusoff. (2009). The Second Language Acquisition of Past Tense Marker in English by L1 Speakers of Chinese. *Canadian Social Science Vol.5 No.3 2009 133-140*.

Slakakova, R. (2000). *Ll transfer revisited: the L2 acquisition of telicity marking in English by Spanish and Bulgarian native speakers*. Linguistics, 38, 739-770.

Sun, H. (2012). *La temporalité et l'aspectualité en français et en chinois (étude contrastive)*. (Mémoire de master 2 non publié). Université Stendhal-Grenoble 3, Grenoble.

Touratier, C. (1996). *Le système verbal français: description morphologique et morphématique*. A. Colin.

Wagner, R.-L. (1939). *Les Phrases hypothétiques commençant par 'si' dans la langue française des origines à la fin du XVF siècle*. Droz.

Wang Li 王力 (1943). 中国现代语法(*Grammaire chinoise contemporaine*).商务印书馆.

Wei, R. N ., Su, J. « An analysis of foreign language use in Mainland China». The journal of Chinese Sociolinguistics, 2008, n 2, p. 9-24.

Xu Dan (1996). *Initiation à la syntaxe chinoise*. Paris: l'Asiathèque.

Yin Zhiping 殷志平 (2002). 也谈约量时间词. « 世界汉语教学 » (4), p.10-16.

Zhu Qingzhi 朱庆之. (1993). 汉译佛典语文中的原典影响初探. 中国语文, 5.

Z. Vendler (1967), *linguistics in phylosophy*, New York : Cornell University Press.

Résumé

Ce mémoire a pour objectif de comparer les systèmes aspecto-temporels du mandarin et du français, afin de trouver l'origine des difficultés des apprenants chinois dans l'acquisition des temps du passé du français. Ce travail cherche à montrer les différences dans le fonctionnement du système des temps en chinois mandarin et des temps en fançais dans une perspective contrastive.

Mots-clés

temps ; aspect ; mode ; modalité ; mandarin ; français ; linguistique ; grammaire ; système aspecto-temporel ; acquisition ; sinophones